

Comprendre la situation financière de notre commune et les enjeux des années à venir



Chères habitantes, chers habitants,

Le mandat municipal qui débute s'inscrit dans un contexte particulier pour notre commune. Dès notre prise de fonctions, nous avons découvert une situation financière et budgétaire qui appelle à la fois vigilance, responsabilité et transparence.

Notre commune de près de 3 600 habitants se trouve aujourd'hui à un moment important de son histoire.

Les décisions prises au cours des dernières années ont engagé des investissements conséquents dont les effets financiers se feront sentir durant plusieurs années.

Cette réalité influence

directement notre capacité à mettre en oeuvre le programme pour lequel vous nous avez accordé votre confiance.

Face à cette situation, il nous paraît indispensable de vous informer de manière claire et objective.

Il ne s'agit ni d'alimenter des polémiques ni de susciter des inquiétudes inutiles, mais de partager avec vous les éléments qui permettront à chacun de comprendre les défis auxquels notre collectivité est confrontée.

Une situation financière qui nécessite une vigilance accrue

Le budget 2026, adopté récemment et qui vous sera présenté à la rentrée 2026, confirme plusieurs

tendances préoccupantes :

- une augmentation régulière des dépenses de fonctionnement,
- des charges énergétiques élevées qui pèsent durablement sur les finances communales,
- une diminution de la capacité d'autofinancement de la commune (190 000 euros net),
- des investissements importants dont le financement doit encore être assuré sur plusieurs années.

Au 1er juin 2026, la trésorerie communale s'établit à 340 818,60 euros contre 837 315,97 euros début du mois de janvier.

Cette évolution appelle une gestion particulièrement rigoureuse des finances.

Evolution de la trésorerie communale en 2026

* 4 janvier :
837 315,97 euros

* 2 février :
862 700,83 euros

* 5 mars :
649 154,86 euros

* 20 mars :
573 860,79 euros

* 20 avril :
438 936,22 euros

* 1er juin :
340 818,60 euros



Ces chiffres traduisent l'importance des dépenses engagées et les contraintes financières auxquelles la commune doit désormais faire face.

.../...

Des investissements importants à assumer

Plusieurs projets engagés au cours du précédent mandat représentent aujourd'hui un effort financier considérable pour notre collectivité.

Le site de l'ancienne école Jean Moulin



La commune envisageait la vente d'un terrain pour un montant de 120 000 euros, dans le cadre d'un projet qui n'a finalement pas abouti. Dans le même temps, la démolition des bâtiments a représenté une dépense de 140 000 euros, alors qu'un emprunt contracté pour des travaux réalisés en 2018 continue d'être remboursé (annuité de 19 996 euros par an).

Aujourd'hui, ce site ne génère aucune recette ni aucun service supplémentaire pour la population.

Les futurs chantiers



D'autres investissements devront également être menés : ● la réhabilitation de **l'école Jules Ferry** de Saint-Charles et de sa salle d'activités
Les études et le suivi de chantier associés, pour un coût estimé à 343 930 euros

● La rénovation future de **l'école maternelle**, qui devra être conduite en concertation avec les équipes éducatives.



L'école Victor Chevalier de Haucourt - centre



Les travaux engagés sur cet établissement représentent l'un des principaux investissements de la commune :

- 330 347 euros pour la rénovation et l'extension des sanitaires,
- 3 028 405 euros pour la réhabilitation globale de l'école,
- des subventions finales estimées à moins de 854 106 euros,
- 886 654 euros déjà réglés au 1er juin 2026,
- un reste à financer de 2 141 752 euros.

Afin de poursuivre ce chantier, la commune devra recourir à **un nouvel emprunt** de 1,4 million d'euros.



Par ailleurs, plusieurs modifications du projet initial ont conduit :

- à la perte d'environ 500 000 euros d'aides financières initialement envisagées,
- à l'abandon de certaines composantes du projet, notamment l'extension du périscolaire.

Les questions que chacun est en droit de se poser

Au regard des montants engagés, plusieurs interrogations méritent d'être posées :

- Les investissements réalisés correspondaient-ils aux priorités les plus urgentes ?
- Leur coût a-t-il été correctement évalué dès l'origine ?
- Les études préparatoires ont-elles permis d'anticiper l'ensemble des contraintes techniques et financières ?
- La commune pourra-t-elle supporter durablement les charges de fonctionnement futures ?
- D'autres solutions, plus progressives et moins coûteuses, auraient-elles pu être envisagées ?

Ces questions ne visent pas à remettre en cause la nécessité d'améliorer nos équipements publics. Elles relèvent simplement d'une démarche de bonne gestion et de responsabilité envers les finances communales.

Une exigence de transparence

Les habitants ont le droit de connaître précisément :

- Le coût réel des projets engagés,
- Le montant des emprunts contractés,
- Les dépenses restant à financer
- L'évolution de la dette communale,
- Les conséquences budgétaires des décisions prises pour les années à venir

La transparence est une **condition essentielle** entre les élus et les citoyens.



Préparer l'avenir avec responsabilité

Notre commune dispose de nombreux atouts : son cadre de vie, son identité, son tissu associatif et l'engagement de ses habitants.

Pour préserver ces richesses, les prochaines années devront être placées sous le signe :

- d'une gestion financière rigoureuse,
- de la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- d'investissements réellement prioritaires,
- de la recherche systématique de financements extérieurs,
- d'une vision à long

terme du service du développement communal.

Nous avons pleinement conscience des difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Nous les aborderons avec détermination, dans un esprit de responsabilité et de dialogue.

Notre objectif est clair :

Restaurer progressivement les marges de manœuvre de la commune afin de préparer l'avenir dans les meilleures conditions possibles.

Votre Maire et le Conseil municipal vous tiendront régulièrement informés de l'évolution de la situation et des décisions prises dans l'intérêt général.

Serge PAGNONCELLI
Maire de Haucourt-Moulaine-Saint-Charles



Préserver notre capacité d'action



Dans une commune de taille modeste comme la notre, chaque euro investi compte.

Contrairement aux grandes collectivités, **nos marges financières sont limitées.**

Une part croissante du budget est aujourd'hui consacrée aux dépenses obligatoires : fonctionnement de services publics, entretien du patrimoine communal, voirie, énergie, contrats de maintenance ou remboursements d'emprunts.

Cette situation réduit notre capacité à lancer de nouveaux projets et impose de définir des priorités claires.

Notre équipe municipale **reste pleinement engagée** à mettre en œuvre les orientations présentées lors de la campagne électorale.

Toutefois, la priorité absolue doit aujourd'hui être donnée à l'achèvement et au financement des travaux scolaires déjà engagés.

Informations

Feux de forêts

La **DDT 54** a créé une application afin de connaître les restrictions d'usage en situation risque d'incendie.



Il est rappelé **l'INTERDICTION d'allumer des feux en forêts** et jusqu'à 200 m de ces dernières. Toutes personnes prises à faire un feu (barbecue, réchaud...) fera l'objet d'une contravention.

En cette période de forte température, à partir du 15 juin jusqu'au 15 septembre, **nous entrons en vigilance** pour la Défense des Forêts contre les incendies.

Stage sécurité routière

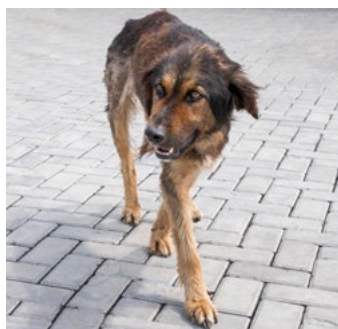


Dans le cadre des actions de prévention à destination des publics seniors, **ACADAVIE Formation** organise des stages gratuits de sensibilisation à la sécurité routière.

Ces sessions visent à préserver l'autonomie, renforcer les bons réflexes au volant et prévenir les risques d'accident. Chaque stage représente un total de 9 heures réparties en 3 demi-journées.

Lutte contre la prolifération des chiens errants

La municipalité informe les habitants que la présence de chiens dans plusieurs quartiers de la commune constitue une **préoccupation importante** pour la sécurité, la santé et le bien-être des animaux.



Les chiens errants peuvent être à l'origine d'accidents de circulation, de morsures, de nuisances diverses et de risques sanitaires.

De plus, ces animaux vivent dans des conditions difficiles, sans soins, ni alimentation adéquate.

Le Conseil des Sages

Nous sommes à la **recherche de personnes** qui aimeraient rejoindre le Conseil des Sages.

Pour rappel : Le Conseil des Sages est une instance participative de réflexions et de propositions qui travaille en étroite collaboration avec la Municipalité.

Si vous êtes intéressé, appelez le secrétariat de mairie au **03.82.24.30.41**

Bons pour fournitures scolaires

Pour aider à la scolarité des jeunes, la **municipalité accorde un bon** pour fournitures scolaires de 60 euros, pour tout élève scolarisé de la 6ème à l'âge de 20 ans.



Les demandes sont à effectuer en mairie avant le 17 juillet. Pour les jeunes s'engageant dans les filières de formation professionnelle (CAP, Bac Pro) qui entraînent des achats élevés d'équipement, les parents ayant des difficultés financières peuvent s'adresser au CCAS pour une aide spécifique.

Une commune propre



La Municipalité est à la recherche **d'une solution plus efficace** pour la propreté des voiries et caniveaux. Mais chaque habitant doit entretenir les trottoirs devant chez lui (ce qui est vrai en hiver, l'est également le reste de l'année).

Horaires Mairie

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00

Samedi :
de 9h00 à 11h00
(sauf juillet-Août)

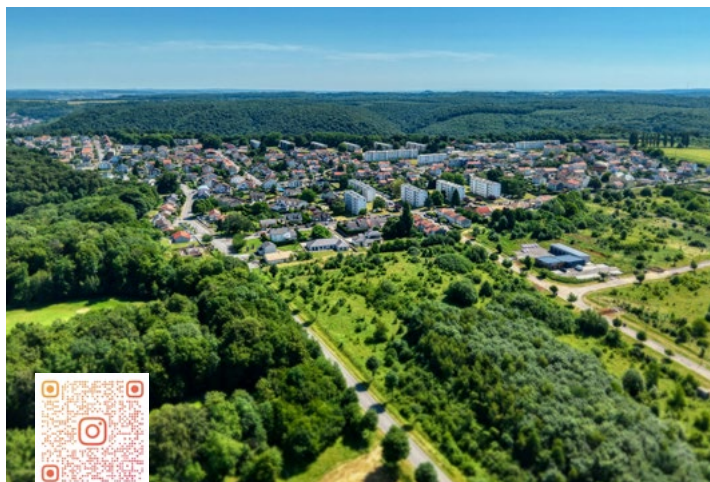


Photo de LORRAINPHOT

LA GAZETTE

de Haucourt-Moulaine-St Charles

Tirage : 1700 exemplaires

Directeur de publication : Serge Pagnoncelli

Textes & Photos : Mairie de
Haucourt-Moulaine-St Charles

Conception : RéaNova